

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

### - Séance du 10 DECEMBRE 2025 -

#### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

#### Nombre de membres votants :

7

- |   |   |
|---|---|
| ⇒ Nombre de membres présents :                | 4 |
| ⇒ Nombre de membres ayant donné procuration : | 3 |

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 11 heures 30, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 3 décembre de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Zeller, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

#### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

#### MEMBRES REPRESENTES :

- M. Bernard RAULIN, ayant donné procuration à M. Alain FERRY  
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH  
M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Pierre BURTIN

#### ASSISTAIT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

REÇU EN PREFECTURE

le 11/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-200089829-20251210-DELIB202531

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLISHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OVERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAES, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire de HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMEINGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGETHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - APPEL D'OFFRES POUR LA POURSUITE ST'HOPLA**

---

N° 2025-314 PETR

**EXPOSE**

En 2023, en déclinaison du plan climat, le PETR s'est engagé pour le développement du covoiturage : création de la marque St'hopla, partenariat avec Karos, implantation de panneaux d'arrêts « stop », animation et communication pour la promotion du covoiturage.

En janvier 2023, suite à une consultation de marché public de prestations intellectuelles en MAPA, le Comité Syndical du 8 mars 2023, a attribué le lot 1 « Mise en place d'un service et d'une plateforme de covoiturage » et le lot 3 « Stratégie et mise en œuvre d'animation locale autour de la promotion du covoiturage » à la société Karos.

Le service de covoiturage St'hopla a été officiellement lancé le 13 septembre et depuis ne cesse de se développer ( conf. chiffres en supra au 1.2).

Le marché attribué à Karos pour le développement du covoiturage sur le territoire Bruche Mossig a été prorogé pour l'année 2025 et tombe à échéance au 31/12/2025.

Un nouvel appel d'offres a été engagé afin de sélectionner les prestataires en capacité de poursuivre le développement de St'hopla, service organisant et simplifiant le covoiturage sur les 68 communes du territoire, notamment à des fins de rabattement vers les transports en commun structurants maillant le territoire, et en lien avec les axes cyclables. La mise en place de ce service nécessite une animation forte auprès des communes, des employeurs et des citoyens, et la mobilisation d'outils dédiés, notamment une application performante, afin d'en faire un service le plus efficace qui soit.

Les offres sont sollicitées pour une période de 3 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028, renouvelable, et pour les prestations suivantes :

- 1) La mise à disposition, maintenance et mise à jour d'une application de covoiturage performante pour les habitants et salariés du territoire Bruche Mossig ;
- 2) La mise à disposition d'une plateforme de reporting en ligne permettant au PETR de retrouver l'ensemble des informations de reporting à jour et à tout moment, pour permettre l'analyse de la performance de la solution de covoiturage sur le périmètre du PETR ;
- 3) L'organisation d'un point de suivi semestriel avec la PETR (comité technique) ;
- 4) Le développement d'une campagne de communication et d'animation locale pour assurer la promotion de St'hopla.

Le marché a été publié le 13 novembre 2025 sur la plateforme Alsace Marché Public.

La date limite de dépôt des offres a été fixée au 1er décembre à 10h.

La commission d'appel d'offres (CAO) a été réunie le 3 décembre à 17h30 pour analyser les propositions.

**DECISION****LE COMITE SYNDICAL**

**SUR PROPOSITION** du Bureau réuni le 12 novembre 2025 ;

**CONSIDERANT** les éléments exposés en supra

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 11/12/2025**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-200089829-20251210-DELIB202531

ET APRES en avoir délibéré :

A l'unanimité

décide

de donner pouvoir au Président pour l'attribution du marché sur avis de la CAO

précise

que cette attribution est conditionnée par la capacité juridique donnée au PETR de porter le service de covoiturage St'hopla sur la période 2026-2028.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance



Gilbert ROTH

Le Président,



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 11/12/2025

Publié le : 15/12/2025